



Fuite machine à laver et réparation à payer

Par **lavelinge**, le **09/07/2018 à 18:09**

Bonjour, je suis propriétaire d'un studio au 2e étage que je loue meublé à une personne avec comme équipement une machine à laver. Cela fait plusieurs mois que la personne l'utilise sans problème mais la semaine dernière le voisin du dessous s'est plaint car il y avait un dégât des eaux à son plafond, il doit refaire la peinture. J'ai fait appel à un plombier et il a constaté que le tuyau du lave linge n'était pas mis dans le siphon. J'ai fait une déclaration à l'assurance et le locataire aussi, mais qui doit payer le plombier ? Merci

Par **amajuris**, le **09/07/2018 à 20:30**

bonjour, je pense qu'il appartenait à l'utilisateur du lave linge de faire cette vérification élémentaire car ce tuyau étant simplement enfilé dans l'évacuation, il peut en ressortir. je pense qu'il appartient au locataire ou à son assurance de payer le plombier. salutations